

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 17 octobre à 20h30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie de PUY D'ARNAC, sous la présidence de Monsieur Dominique PERRIER, Maire.

Date de convocation au Conseil Municipal : 10 octobre 2022

- **Étaient présents :**

M. PERRIER Dominique, M. QUINTANE Grégory, Mme CLARE-PELOUTIER Martine, Mme MARTIN Josy, Mme DRULHES Hélène, M. MENOIRE Loïc, M. RAQUIN Jean-Luc, M. PALMER Russell, M. FREYSSINEL Mathieu

- **Étaient excusés :** Mme PUPILE Véronique

- **Pouvoirs :** Mme PUPILE Véronique donne pouvoir à Mme CLARE-PELOUTIER Martine

Est nommé secrétaire de séance : M. QUINTANE Grégory

Ouverture de la séance à 20h45.

Approbation du compte-rendu de la séance du 27 juin 2022, voté à l'unanimité.

1- Avenant n° 1 au marché public de la salle polyvalente

Par délibération du 21 mars 2022, le Conseil Municipal a approuvé l'attribution du marché de travaux relatif à la rénovation de la salle polyvalente de la commune. En cours d'exécution, des modifications se sont avérées nécessaires sur certains lots, pour mener à bien le projet :

* Avenant n°1 : Moins-value

- **LOT N° 2 : MENUISERIES EXTÉRIEURES - SERRURERIE**

Attribué à l'entreprise POULET – Ménoire – 46110 BÉTAILLE, pour un montant H.T. de 27 075,45 €

L'installation de volets roulants monobloc posait un problème dû aux fenêtres cintrées, le choix s'est orienté vers des stores en toile.

Pour cela, il a été demandé un devis à l'entreprise POULET :

Montant de l'avenant en moins-value :

TOTAL H.T. : 99,36 €
TVA 20 % : 19,87 €
TTC : 119,23 €
Le montant du marché devient 26 976,09 € HT soit 32 371,31 € TTC.

- **LOT N° 6 : ÉLECTRICITÉ**

Attribué à l'entreprise AUTHIER – La Poujade – 19120 PUY D'ARNAC, pour un montant H.T. de 27 175,00 €

Modification de certains éléments : Changement du matériel prévu initialement par du matériel plus approprié pour l'utilisation de la salle polyvalente.

Pour cela, il a été demandé un devis à l'entreprise AUTHIER :

Montant de l'avenant en moins-value :

TOTAL H.T. : 1 090,00 €
TVA 20 % : 218,00 €
TTC : 1 308,00 €
Le montant du marché devient 26 085,00 € HT soit 31 302,00 € TTC.

* **Avenant n°1 : Plus-value**

- **LOT N° 3 : MENUISERIES INTÉRIEURES**

Attribué à l'entreprise GOURSAT ET FILS – 4 ZA La Gresouillère – 19300 ROSIERS D'ÉGLETONS, pour un montant H.T. de 12 830,00 €

Aménagement de la cuisine : L'installation de caissons avec étagères sous plans de travail s'avère plus approprié que les équerres.

Un devis a été demandé un devis à l'entreprise GOURSAT et FILS :

Montant de l'avenant en plus-value :

TOTAL H.T. : 1 970,00 €
TVA 20 % : 394,00 €
TTC : 2 364,00 €
Le montant du marché devient 14 800,00 € HT soit 17 760,00 € TTC.

- **LOT N° 2 : MENUISERIES EXTÉRIEURES - SERRURERIE**

Attribué à l'entreprise POULET – Mémoire – 46110 BÉTAILLE, pour un montant H.T. de 27 075,45 €

Complément menuiseries extérieures - L'installation de portes d'accès aluminium s'avère nécessaire, les portes actuelles ne sont plus adaptées.

Pour cela, il a été demandé un devis à l'entreprise POULET :

Montant de l'avenant en plus-value :

TOTAL H.T. : 8 279,70 €
TVA 20 % : 1 655,94 €
TTC : 9 935,64 €

Le montant du marché devient 35 355,15 € HT soit 42 426,18 € TTC.

- **LOT N° 7 : CHAUFFAGE – PLOMBERIE - VENTILATION**

Attribué à l'entreprise FTS – 5 rue Gasperi – 19100 BRIVE, pour un montant H.T. de 29 673,76 €

Équipement de cuisine: L'option n'a pas été validée au marché, mais l'équipement s'avère indispensable. Il a été demandé à l'entreprise FTS de rajouter cette option :

Montant de l'avenant en plus-value :

TOTAL H.T. :	5 713,50 €
TVA 20 % :	1 142,70 €
TTC :	6 856,20 €

Le montant du marché devient 35 387,26 € HT soit 42 464,71 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cet avenant n°1 reprenant deux moins-values et trois plus-values, il autorise Monsieur Le Maire à signer les devis et avenant.

2- Réévaluation de la rémunération d'un agent contractuel en contrat à durée déterminée

Le Maire annonce que le contrat de la secrétaire de mairie prend fin au 30 octobre 2022. Son contrat sera prolongé. Considérant que les résultats de l'évolution des fonctions justifient la réévaluation de la rémunération de l'intéressée, le Maire propose d'augmenter son échelon, actuellement à l'échelon 6 (indice majoré 365), il passerait à l'échelon 7 (indice majoré 370).

De plus le Maire propose de faire un arrêté pour augmenter les indemnités RIFSEEP.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

3- Contractualisation 2023-2025

Dans le cadre de la contractualisation 2023-2025, plusieurs projets sont proposés :

- Un city stade ou bike park : 60 000€ HT
- Réhabilitation du bâtiment communal à la Marboutie, en logements communaux :
Travaux de façade + rénovation toiture + étude : 60 000 à 70 000€ HT
Aménagement de 2 logements : 290 000 à 320 000€ HT
Rénovation toiture (option seule) : 25 000€ HT
- Pose de volets en bois sur le bâtiment de la mairie / logement côté école : 5 275 à 11 545 € HT
- Pose de panneaux photovoltaïques : 60 000€ HT

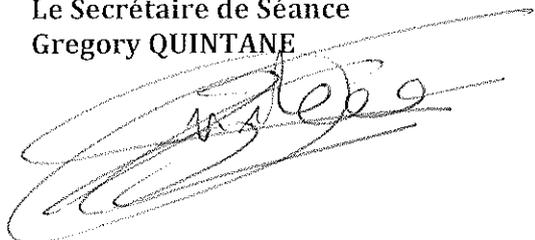
4- Questions diverses

- Rapports sur l'eau et l'assainissement de Bellovic, pour 2021 :
Prix : 4,52€ : 120m3 (assainissement)
3,85 € : 120m3 (eau)
- Il est demandé au Foyer Culturel de finir l'ouvrage « boîte à Livres ».
- Un courrier a été distribué auprès des élèves, pour informer les parents, que la commune baisserait légèrement la température en classe
- Concernant les frais de dépannage de la pompe à chaleur, ils seront intégrés aux frais de fonctionnement de l'école au même titre que les frais d'entretien.
- Il est convenu de changer les horaires de l'éclairage public :

La Marboutie et le bourg : le matin à 7h et le soir jusqu'à 23h
Le clocher de l'église : le matin, il sera éteint et le soir allumé jusqu'à 22h
L'église allumée jusqu'à 23h.

La séance est levée à 00h15.

Le Secrétaire de Séance
Gregory QUINTANE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gregory Quintane', written over a large, light-colored scribble or stamp.

Le Maire
Dominique PERRIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Perrier', consisting of several loops and a long horizontal stroke.